CPAM DES FLANDRES

PIECE COMPTABLE

Pièce comptable N° :

Date de JOC :

Facture reçue par mail

Proposition N° : 1874

- ◣ ODP avec Règlement
- ▯ ODP sans Règlement
- ▯ ORV
- ▯ ORC

N° Tiers : F 308 Nom : SOFIDAP PEUGEOT

Libellé de l'opération : Révision Peugeot 208 EN-992-ZC

Cadre ordonnateur

Gestion	Compte	Montant	Code Analytique
85	615582	210	18520
58	60638		18530
58	615582		18530

Total Ordonnancement : 210

Cadre comptable

Gestion	Compte	Montant

Bon pour ordonnancement : Visa du Directeur ou de son Délégué

Date : 19/07/2022

Saisie le :

O.G. Visa :

O.V. Visa : Validée / Rejetée

Saisie le :

C.G. Visa : Validée / Rejetée

C.V. Visa : Validée / Rejetée

SOFIDAP Armentières

Concessionnaire PEUGEOT
www.sofida.fr

29, avenue Pierre-Brossolette
BP 97
59427 ARMENTIERES Cedex
Tél +33 (0)3 20 440 650
Fax +33 (0)3 20 773 130
Siret : 529 232 902 00088
http://concessions.peugeot.fr/sofidaparmentieres
siège : SOFIDAP
S.A.S. au capital de 5 000 000 Euros
R.C.S. Arras - Siren 529 232 902
FR 02 529 232 902 - APE 4511 Z
1220, avenue Winston Churchill
62400 BETHUNE

réception des biens et services
05.07.22
M.TOMAS

M CPAM
CS 94523
2 RUE DE LA BATELLERIE
59386 DUNKERQUE CEDX 1

FACTURE du : 05/07/2022 — Page :1/2
CHEQUE Echéance le : 05/07/2022 — 208
CCS : DELFOLIE CEDRIC TVA : Véhicule mis en circulation le 19/07/2017

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
03-330576	0301003		PEUGEOT	VF3CCHMZ6HW110060	EN-992-ZC	29225	613656

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
A : BON DE COMMANDE							
BON DE COMMANDE 2022-222							
SOUS-TOTAL INTERVENTION A 0,00 (0,00 TTC)							
B : 95R48A07FR020104 FORFAIT B TO B ECOEXPERT REVISION HUILE DE SYNTHESE							123,33
ANTI-POLLUTION 5W30							
Montant T.T.C. : 148,00							
JOINT D16X22 EP	031338 A257	1,00	4				inclus
(MKT) LIQUIDE LAVE VITRE	1637755180 A033	1,00	4				inclus
ACTIVA INEO ECS 5W30 VRAC	TOTAL05W30 VRAC	3,25	4				inclus
LIQUIDE REFROID	1619850980 A2V	1,00	4				inclus
FILTR HUILE ERP	E149134 A597	1,00	4				inclus
- OPERATIONS SYSTEMATIQUES	95N48A		4				inclus
D'ENTRET IEN -							
SOUS-TOTAL INTERVENTION B 123,33 (148,00 TTC)							
C : 95R17A03FR020102 FORFAIT B TO B ECOEXPERT FILTRE D HABITACLE							23,33
Montant T.T.C. : 28,00							
E:FLT PARTICULE	E146111 A5C8	1,00	4				inclus
REMPLACEMENT FILTRE A	95N17A		4				inclus
POLLEN ENTRET IEN							
SOUS-TOTAL INTERVENTION C 23,33 (28,00 TTC)							
D : 95R30A01FR020101 FORFAIT B TO B PH LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT							3,33
Montant T.T.C. : 4,00							
CONTROLE PH LIQUIDE DE	95N30A		4				inclus
REFROIDISSEM ENT ENTRETIEN							
SOUS-TOTAL INTERVENTION D 3,33 (4,00 TTC)							
E : 6400CL01FR020101 FORFAIT B TO B TRAITEMENT ASSAINISSANT DE L HABITACLE.							25,00
Montant T.T.C. : 30,00							
ASSAINISSANT AE	1608523780 A724	1,00	4				inclus
- ASSAINISSEMENT CIRCUIT	64ETKA		4				inclus
CLIMATISAT ION -							
SOUS-TOTAL INTERVENTION E 25,00 (30,00 TTC)							

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande

Echéance le : 05/07/2022

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée pour une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement ".

SOFIDAP Armentières

Concessionnaire PEUGEOT
www.sofida.fr

29, avenue Pierre-Brossolette
BP 97
59427 ARMENTIERES Cedex
Tél +33 (0)3 20 440 650
Fax +33 (0)3 20 773 130
Siret : 529 232 902 00088
http://concessions.peugeot.fr/sofidaparmentieres
siège : SOFIDAP
S.A.S. au capital de 5 000 000 Euros
R.C.S. Arras - Siren 529 232 902
FR 02 529 232 902 - APE 4511 Z
1220, avenue Winston Churchill
62400 BETHUNE

M CPAM
CS 94523
2 RUE DE LA BATELLERIE
59386 DUNKERQUE CEDX 1

FACTURE du : 05/07/2022
CHEQUE Echéance le : 05/07/2022 208
CCS : DELFOLIE CEDRIC TVA : Véhicule mis en circulation le 19/07/2017

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
03-330576	0301003		PEUGEOT	VF3CCHMZ6HW110060	EN-992-ZC	29225	613656

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
Prenez rendez-vous en ligne pour votre prochaine intervention https://concessions.peugeot.fr/sofidaparmentieres							

Total hors taxe		Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C
PI : 93,88		(4) 20,000			**210,00**
MO : 81,11	**174,99**	174,99			
DIV : 0,00		35,01			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
03-330576	0301003	613656

Echéance le : 05/07/2022
05/07/2022 210,00

MO facturee au bareme des temps sauf (*) au temps passe

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement ".